Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20260507-DEL202634-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. BOUGIS Christian, Maire.
Date de convocation : 24/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 13 Pouvoir : 0 Exprimés : 13
Présents : Christian BOUGIS, Jacqueline LEYZOUR, Bernard VAYSSE, Chantal ZERBINO, Michel MARIE, Sandrine DUPAS, Philippe HEUVELINE, Julie LE MOIGNE, Thierry BOULAU, Lucy LE BRAY, Paul JAMET, Francine VAYSSE LEFRANCOIS, Bertrand GUESSANT
Absent excusé : Néant
Secrétaire de séance : Philippe HEUVELINE

N° 2026-34
Mise en place d'un défibrillateur sur le parking de la mairie

La commune est équipée de deux défibrillateurs :

1) Mur extérieur salle des fêtes
2) Dans la salle d'activités au terrain des sports.

M. le Maire propose d'acquérir un 3ème défibrillateur et de l'installer sur le parking de la mairie. La société DefibFrance qui assure actuellement la maintenance, a transmis un devis qui s'élève à 1663.60 € HT/1 996.32 € TTC. La pose sera assurée par la mairie et nécessitera une alimentation électrique en 24 volts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Approuve l'acquisition d'un 3ème défibrillateur et décide de retenir l'offre de la société DefibFrance de Suresnes (92) qui s'élève à 1 663.60 € HT,
Mandate M. le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette acquisition.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Philippe HEUVELINE

Le Maire,
Christian BOUGIS